



FORMATION CONTINUE

AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS



RECONVERSION PROFESSIONNELLE SUR 9 MOIS



MFU RENNES-SAINT GRÉGOIRE
12 Les Rabinardières
35760 SAINT GRÉGOIRE
Tél: 02 23 25 01 66
mfr.urbaine.st-gregoire@mfr.asso.fr
www.mfu-rennes-stgregoire.fr



L'agent assure l'entretien, la maintenance préventive et curative des locaux et des espaces à usage collectif (locaux communaux, établissements hospitaliers, maisons de retraite, immeubles, écoles, locaux d'entreprises, hôtellerie de plein air...)

Objectifs de la formation

La formation permet de se préparer au CAP Maintenance des bâtiments et :

- d'acquérir une qualification en maintenance des bâtiments
- de devenir un professionnel généraliste du bâtiment
- d'acquérir des compétences polyvalentes et multiples dans les métiers du second œuvre
- d'acquérir les compétences pour diagnostiquer, prévoir, réaliser et contrôler les travaux nécessaires au maintien en bon état des bâtiments de collectivités
- de déboucher vers une employabilité en tant que multi spécialiste en diagnostic, entretien et maintenance.



Durée de la formation

9 mois, d'octobre à juin, 1148 heures

763 heures au centre de formation - 385 heures en entreprise

Possibilité d'allègement de formation après tests de positionnement

Organisation

La formation est conduite sous forme de modules:

- plomberie/sanitaire
- électricité
- menuiserie/agencement/placo
- carrelage/faïence
- peinture/finitions
- maçonnerie
- métallerie
- serrurerie

Elle est complétée par 5 périodes de stage.



Public concerné

- demandeurs d'emploi (Formation au catalogue Qualif Emploi de la région Bretagne)
- salariés en CPF de Transition Professionnelle (ex CIF)
- adultes en contrat de sécurisation professionnelle ou en plan de sauvegarde de l'emploi, ou auto-financement

Formation accessible aux personnes en situation de handicap après positionnement.

Pas de pré-requis nécessaire - Sélection sur entretien de motivation



Débouchés

Fiche Rome I1203

Agent de maintenance des bâtiments, employés techniques dans les services des collectivités publiques, salariés d'entreprise muti-services, création d'entreprise

Les + de la formation

- 100% de réussite à l'examen sur les 8 dernières promotions
- un accompagnement personnalisé
- des plateaux techniques dédiés aux domaines d'activités
- validation du certificat de Sauveteur secouriste du travail
- validation d'habilitations électriques BS et BR